

COMPTE RENDU de la COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE de SÉCURITÉ du 18/10/2017

Étaient présents : Jean-Paul BÉNI AICHE ; Robert BOMBRUN ; Éric CHARRE ; Maurice GÉLINOTTE ; Gilbert MAISONNEUVE ; Jacques MAQUART ; Jean-Marie ROYANNEZ ; René VIOUGEAS.

Excusés : Jacques BARNAUD ; Jean-Michel CASTAGNE ; Florian JEUNOT ; Marie MONTMAGNON ; Thierry ROCHAT ; Jean-Claude SARLES.

La présence de Jean-Marie ROYANNEZ, conseiller municipal adjoint aux travaux nous a permis de faire le point sur les différentes implications de notre équipe et sur les perspectives à venir.

* Rue des grandes terres :

La dangerosité de cette voie d'entrée dans notre village a déjà fait l'objet de réflexions, lors de commission sécurité antérieures. Après l'avis du responsable du centre technique départemental de Valence et pour apponter les décisions à prendre (infléchir les vitesses excessives), **une délégation de notre commission se rendra sur site, lundi 23 octobre.**

* Carrefour avenue de Provence/Petits Eynards :

Ici encore, dans le prolongement des constats déjà réalisés et pour finaliser de manière plus précise les propositions envisageables en matière de sécurité à ce carrefour, une **observation complémentaire sera menée par quelques membres de notre commission ce même lundi 23/10.**

Elle sera principalement centré sur une meilleure lisibilité et facilité des déplacements des piétons entre voies publiques (passage traversant existant) et espaces occupés par les cafés/restaurants.

* Rue des Charmilles :

Des excès de vitesse ont été signalés par un riverain sur cette rue qui relie la rue des Mirabeaux à la rue Pierre de Coubertin et « récupère » également la circulation venant du nouveau lotissement de la rue du Paradis .

Une observation complémentaire sera réalisée par quelques uns d'entre nous le mardi 24/10, en matinée et une évaluation du trafic sera conduite après les vacances scolaires de la Toussaint, le flux scolaire vers André BLANC impactant probablement le niveau de circulation.

Ces diverses contributions de notre équipe devraient faciliter les décisions à prendre dans les meilleurs délais possibles.

CHANTIERS FINALISÉS ou EN COURS :

* Rue de la liberté :

Les travaux sont en « stand by », dans l'attente d'installations de réseaux qui entraîneront des excavations et tranchées sur la chaussée. La fin des travaux prévus, liée également à l'attribution de subventions, est reportée à une date ultérieure encore indéfinie...Des interventions ont été diligentées par la municipalité.

Dans l'attente de cette fin de chantier ne pourrait-on pas, cependant, faire en sorte que la rampe d'accès à la résidence Jacques Mourier, installée pour les personnes à mobilité réduite, soit opérationnelle (gravillons et herbes diverses ne la rendent pas aisément praticable) ?

* **Groupe scolaire André BLANC** :

Quelques remarques complémentaires après quelques temps d'expérimentation des nouveaux aménagements, globalement très satisfaisants.

- Les **portails** donnant accès à l'entrée de l'école sont trop « souples » dans leur gâche et risquent ainsi d'être malmenés par les enfants : ... À stabiliser !
- Les **potelets** côté habitations gagneraient en visibilité si leur sommet étaient peints en blanc (disposition courante et déjà précédemment signalée).
- Un meilleur apprentissage de la **zone « dépose minute »** sur le parking par les accompagnateurs (parents et autres) doit encore être renforcé.

*Ce sera la cible de nos **permanences veille sécurité** envisagées pour la **rentrée** de novembre avec remise de folios rappelant les pratiques adéquates. Ces permanences se tiendront **sur les 2 sites scolaires (Blanc et Bouvier)**.*

* **Côte du Vallon** :

La 2ème tranche des travaux envisagée n'est pas actuellement programmée pour une échéance prochaine. A été signalé le stationnement régulier d'un camion semi remorque au niveau de la chicane supérieure (vers la rue du Rhône), obstruant en partie la visibilité et la circulation (passage des cars).

AUTRES REMARQUES ET PROJETS :

REMARQUES :

* Des démarches seront entreprises pour renouveler en **début 2018** l'expérience du **radar mobile pédagogique** . Lieux et emplacements seront réévalués pour le meilleur rapport d'efficacité possible (en tenant compte des contraintes réglementaires et techniques!). La rue des grandes terres et l'avenue de Provence (derechef!) font partie des hypothèses d'installation.

* Le cheminement des piétons est mal respecté au niveau du carrefour entrepôt mairie/restaurant San Martin/ rue du mont du matin... **Des potelets pourraient assurer une protection complémentaire.**

* Des vitesses excessives sont encore et toujours observées rue du Rhône.

* Un tracé médian proposé rue du pont de la roche, susceptible de délimiter les voies sujettes à empiétements dangereux ne s'avère plus être dans les normes actuelles et n'a donc pas été retenu.

PROJETS d'aménagements annoncés par Jean-Marie ROYANNEZ :

* Dans le cadre du plan d'accessibilité, l'aménagement d'un trottoir et cheminement piétons est prévu sur l'itinéraire Mirabeaux/Charmilles/Coubertin.

* Aménagements rue de l'Étrou autour de la MJC : accessibilité et stationnements : un plan prévisionnel nous a été remis à titre d'information et de consultation.

* Expérimentation d'ouverture partielle du parking sous-jacent à la MJC et au Skate parc (7/8 places